



**Municipalité de Sainte-Sabine**

# A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
Secrétaire trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 3 décembre 2018 le conseil de la municipalité  
de Sainte-Sabine a adopté le règlement  
# **2018-11-407** intitulé :

**RM 460**  
**RÈGLEMENT CONCERNANT LA PAIX, L'ORDRE ET LES NUISANCES**

Le présent règlement est en vigueur tel que prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement  
au bureau de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 4<sup>e</sup> jour de décembre 2018.

Chantal St-Germain  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière